



HAL
open science

Pourquoi les enfants en résidence alternée ont-ils mieux vécu le premier confinement ?

Nicolas Cauchi-Duval, Benoît Hachet, Xavier Thierry

► To cite this version:

Nicolas Cauchi-Duval, Benoît Hachet, Xavier Thierry. Pourquoi les enfants en résidence alternée ont-ils mieux vécu le premier confinement ? : Ce que le confinement nous apprend des temporalités singulières de l'alternance. *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 2022, Temps confinés, 34-35 / 2021, pp.1-26. 10.4000/temporalites.8914 . hal-03644551

HAL Id: hal-03644551

<https://hal.science/hal-03644551>

Submitted on 19 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Pourquoi les enfants en résidence alternée ont-ils mieux vécu le premier confinement ?

Ce que le confinement nous apprend des temporalités singulières de l'alternance

Why did children in shared physical custody had a better experience of the first lockdown? What lockdown teaches us about the singular temporalities of shared physical custody

¿Por qué los niños que viven en custodia compartida soportaron mejor el primer confinamiento? Enseñanzas sobre las temporalidades singulares de la alternancia

Nicolas Cauchi-Duval, Benoît Hachet et Xavier Thierry



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/temporalites/8914>

DOI : 10.4000/temporalites.8914

ISSN : 2102-5878

Éditeur

ADR Temporalités

Ce document vous est offert par Campus Condorcet



Référence électronique

Nicolas Cauchi-Duval, Benoît Hachet et Xavier Thierry, « Pourquoi les enfants en résidence alternée ont-ils mieux vécu le premier confinement ? », *Temporalités* [En ligne], 34-35 | 2021, mis en ligne le 01 avril 2022, consulté le 15 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/8914> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/temporalites.8914>

Ce document a été généré automatiquement le 3 avril 2022.



Les contenus de *Temporalités* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Pourquoi les enfants en résidence alternée ont-ils mieux vécu le premier confinement ?

Ce que le confinement nous apprend des temporalités singulières de l'alternance

Why did children in shared physical custody had a better experience of the first lockdown? What lockdown teaches us about the singular temporalities of shared physical custody

¿Por qué los niños que viven en custodia compartida soportaron mejor el primer confinamiento? Enseñanzas sobre las temporalidades singulares de la alternancia

Nicolas Cauchi-Duval, Benoît Hachet et Xavier Thierry

Introduction

- 1 La situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a donné lieu à un premier confinement de la population française entre le 17 mars et le 11 mai 2020. Celui-ci a modifié les organisations familiales quotidiennes par la fermeture des écoles, la généralisation du télétravail et la restriction des sorties du domicile à des déplacements de durée restreinte et de courte distance (une fois par jour, une heure maximum, pas plus d'un kilomètre). Dans le « temps d'avant », comme dans le « temps d'après », les membres de la famille disposent d'espaces temporels spatialement séparés (école, travail, loisirs, etc.) qui organisent une certaine discontinuité quotidienne des interactions familiales, dans laquelle se succèdent des temps séparés et des temps ensemble. Lors de ce premier confinement, les parents se sont retrouvés avec leur(s) enfant(s) dans un temps partagé de manière continue, dans lequel il a fallu à la fois « faire la classe » et occuper les enfants, tout en continuant, pour beaucoup, à exercer une activité professionnelle. Différentes études ont déjà révélé les inégalités que le

confinement a engendrées, aussi bien entre les catégories sociales qu'entre les genres (Bajos, Warszawski, Pailhé *et al.*, 2020 ; Barhoumi, Jonchery, Le Minez *et al.*, 2020 ; Givord, Silhol, 2020) ou du point de vue des enfants (Berthomier, Octobre, 2020 ; Pailhé, Panico, Solaz *et al.*, 2021 ; Thierry, Geay, Pailhé *et al.*, 2021).

- 2 Les premières études qui ont comparé l'expérience des enfants selon la structure de la famille dans laquelle ils résidaient ont fait apparaître que les enfants alternants avaient mieux vécu le confinement que les autres enfants (Pailhé, Panico, Solaz *et al.*, 2021 ; Thierry, Geay, Pailhé *et al.* 2021). Aussi, afin de savoir pourquoi, nous comparons la manière dont le confinement a modifié l'organisation et le vécu des temps quotidiens des enfants de 9 ans qui l'ont passé dans une famille alternante à ceux qui vivent dans une famille nucléaire classique ou monoparentale¹. Chacun de ces modèles familiaux est marqué par une organisation temporelle typique : dans les familles nucléaires, les enfants résident de manière permanente avec leurs deux parents ; dans les situations de monoparentalité, ils vivent principalement avec un parent et occasionnellement avec l'autre ; et dans les cas d'alternance, les enfants résident autant de temps avec l'un qu'avec l'autre, le plus souvent sur un rythme hebdomadaire. Nous montrons que le confinement a été un révélateur des temporalités particulières de la résidence alternée, envisagée comme une « nouvelle organisation familiale » (Thomson, Turunen, 2021).
- 3 Lorsqu'au tournant du XXI^e siècle, la pratique de la résidence alternée a émergé dans les pays occidentaux, en lien avec la diffusion de valeurs d'égalité de genre en matière de parentalité (Flaquer, 2021)², l'interrogation centrale était de savoir quels étaient ses effets sur le bien-être des enfants, confrontés à des mouvements pendulaires réguliers entre les domiciles de leurs parents (Hachet, 2016). Depuis, différentes études et méta-analyses des travaux disponibles ont montré que les enfants en résidence alternée se portaient dans l'ensemble mieux que ceux vivant avec un seul de leurs parents, ou parfois même avec les deux, en matière de santé mentale, de stress ou d'estime de soi (Bauserman, 2012 ; Turunen, 2015 ; Nielsen, 2018a, 2018b ; Baude, Drapeau, Lachance *et al.*, 2019). Les explications tiennent pour partie à des effets de structure (Vrolijk, Keizer, 2021), le niveau socio-économique des parents alternants étant en moyenne plus élevé (Bloch, 2021), mais pas seulement. La situation d'alternance crée en soi de nouvelles formes d'expériences temporelles et familiales qui peuvent être bénéfiques au développement des compétences psychosociales de l'enfant (Michaud Delahaye, 2009).
- 4 De fait, « [l]a nature du temps que les parents passent avec leurs enfants est fondamentalement différente dans les familles dans lesquelles les enfants changent de domicile par rapport à celles où ils vivent avec leurs deux parents dans le même logement ou de manière principale avec l'un d'entre eux » (Thomson, Turunen, 2021, p. 26). En dehors du confinement, le partage du temps de résidence des enfants transforme la nature du temps partagé avec les parents. Devenu plus rare, il est moins routinier que dans les situations nucléaires classiques, et plus investi de présence parentale (Bessin, 2014), entendue aussi bien comme coprésence dans un même lieu que comme attention soutenue aux enfants (Hachet, 2021). Comparativement aux autres familles séparées, le temps parental de l'alternance se distingue du temps continu des situations de monoparentalités, comme du temps d'un week-end dont bénéficient le plus souvent les pères séparés ; c'est un temps qui est inscrit dans les temporalités du quotidien, même s'il est discontinu.
- 5 À partir des données quantitatives de l'enquête Sapris, recueillies auprès d'enfants de 8 à 9 ans (encadré méthodologique), nous analysons la manière dont le confinement est

venu révéler ces particularités des temps alternés, en comparant les différences enregistrées sur les trois catégories de familles retenues (biparentale, monoparentale, alternée) et en discutant celles qui se sont exprimées entre les alternances continuées et les alternances qui ont été interrompues durant la période. Pour ce faire, nous présentons d'abord les changements survenus dans le cadre de vie des familles pendant le confinement ; nous nous intéressons ensuite au nombre et à la nature des occupations enfantines ; et nous interrogeons enfin le lien entre les occupations et l'évolution de la relation entre les parents et les enfants.

Encadré méthodologique

À l'initiative de l'Institut de santé publique de l'Inserm, l'enquête Sapris (Santé, perception, pratiques, relations et inégalités sociales pendant la crise Covid-19)³, a été réalisée auprès de personnes de 15 ans ou plus et d'un sous-échantillon d'enfants ayant 9 ans en 2020. Ceux-ci ont été sélectionnés parmi les participants des cohortes Elfe (Étude longitudinale française depuis l'enfance, Ined/Inserm) (Charles, Thierry, Lanoë *et al.*, 2020) et Epipage2 (Étude épidémiologique sur les petits âges gestationnels, Inserm). Un premier questionnaire a été adressé par Internet entre le 16 avril et le 4 mai 2020 aux parents vivant en France métropolitaine, suivi d'un second au même échantillon de personnes entre le 5 mai et le 21 juin 2020. Ces questionnaires portaient sur la santé en lien avec le coronavirus, la situation familiale, les conditions d'habitat, la situation professionnelle des parents, le respect des mesures de confinement et le vécu du confinement par l'enfant : le sommeil et les difficultés psychologiques, et, en ce qui concerne particulièrement cet article, le travail scolaire, les loisirs et les relations familiales. Au total, 5 150 questionnaires ont été renseignés en vague 1 et 4 866 en vague 2 ; 92 % des questionnaires ont été renseignés par les mères. Les données ont été redressées afin d'être représentatives des enfants nés en 2011. Cette étude porte sur les enfants des 3 700 parents ayant répondu aux deux questionnaires, se répartissant comme suit : 3 214 enfants vivant avec leurs deux parents, 239 en famille monoparentale, 247 en famille alternante (cf. annexe 1). Les effectifs sont relativement faibles et il s'avère dès lors impossible de mener des modélisations multivariées qui tiennent simultanément compte de l'ensemble des facteurs susceptibles d'affecter le vécu du confinement (situation familiale, activité professionnelle, ressources financières, niveau de diplôme, etc.). Les résultats présentés ont néanmoins fait l'objet de modélisations complémentaires intégrant une partie des facteurs mentionnés. L'enquête permet de connaître l'évolution de l'entente intrafamiliale du point de vue du parent répondant de même que le partage des activités lors du confinement, mais elle ne permet pas de savoir quelles étaient les relations entre enfants et parents ou le partage des activités avant le confinement, empêchant d'analyser à proprement parler les « effets du confinement ».

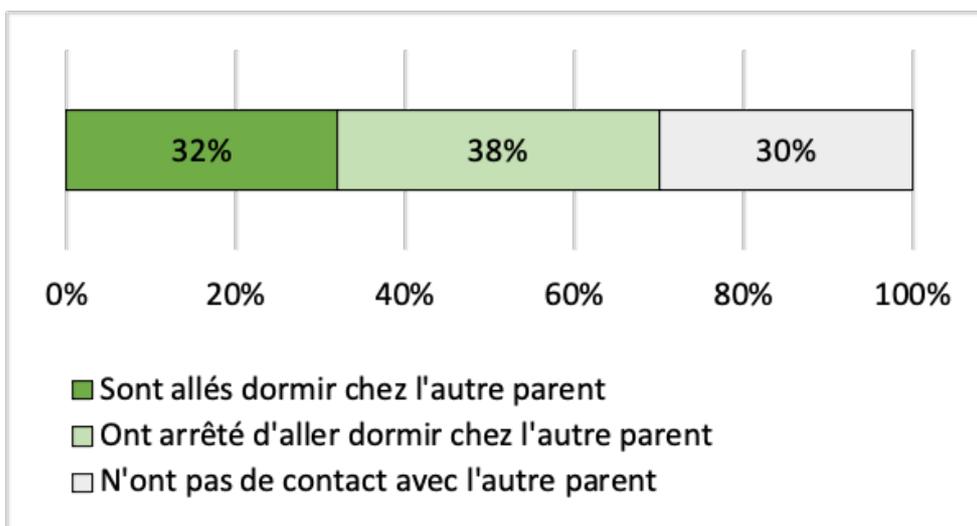
Les modifications temporelles et résidentielles des familles de parents séparés

- 6 Le confinement a pu modifier le domicile habituel des enfants, quand leurs parents sont partis dans un autre logement, comme il a pu remanier le nombre de personnes vivant avec eux, certaines ayant quitté le logement et d'autres l'ayant rejoint.

Modifications temporelles : les alternances continuées et les alternances arrêtées

- 7 À l'inverse des enfants de familles unies, la plupart des enfants de familles séparées connaissent des changements de résidence entre les domiciles de leurs parents, que ce soit un week-end sur deux dans le cas le plus fréquent des familles monoparentales, ou une semaine sur deux dans les situations d'alternance. Cette mobilité a pu constituer une ressource en période de confinement, un moment de respiration entre les différents acteurs familiaux, le changement de domicile parental étant un motif réglementaire d'autorisation des sorties.
- 8 Pour 68 % des familles monoparentales, les enfants ne sont pas allés dormir chez leur autre parent au cours du premier mois de confinement (graphique 1a). Pour les 30 % d'enfants de familles monoparentales qui n'avaient pas ou plus de contact avec l'autre parent, le confinement n'a rien changé. Pour ceux qui le voyaient de façon habituelle avant le confinement, la moitié a continué d'y aller dormir (32 % des 70 % restant) et l'autre moitié a cessé (38 %).
- 9 Parmi les familles alternantes, les deux tiers (69 %) ont continué d'alterner, quand un tiers (31 %) a cessé les rotations, soit dès le début du confinement, soit plus tard (l'enfant demeurant alors toujours au domicile du parent répondant). Parmi ceux qui ont continué d'alterner, la plupart ont conservé le rythme habituel de l'alternance (36 %), quand 33 % en ont modifié la fréquence (graphique 1b)⁴. Une étude réalisée sur les adaptations des familles alternantes au confinement en Italie nous permet de penser qu'une partie des changements a pu s'exprimer par des réaménagements de la circulation des enfants, passant alors les nuits chez l'un de façon principale et les jours chez l'autre (Merla, Murru, 2021). Dans les traitements à venir nous ne distinguons donc que les alternances qui ont continué et celles qui se sont arrêtées.

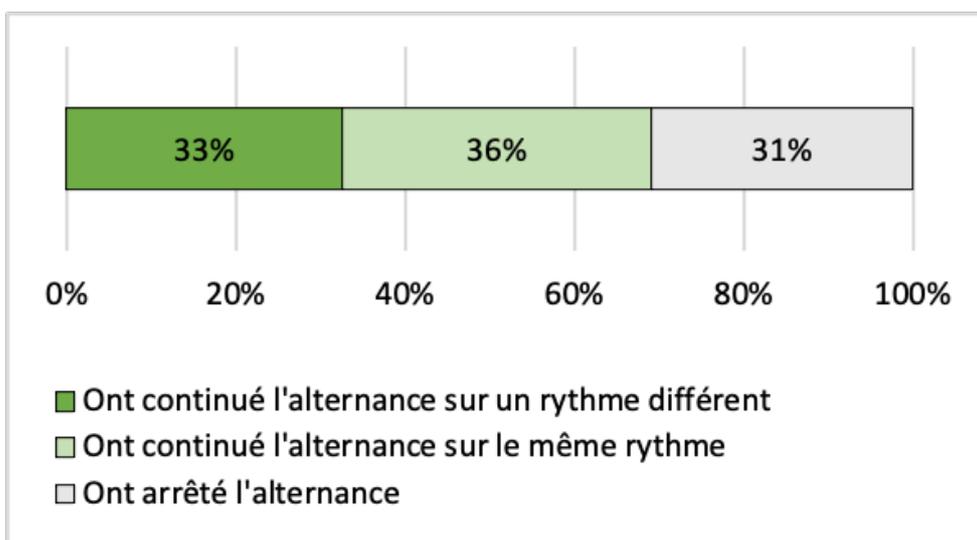
Graphique 1a. Évolution des arrangements résidentiels des enfants vivant dans des familles monoparentales durant le premier confinement



Champ : Enfants âgés de 8-9 ans en ménage monoparental dont les parents séparés ont répondu aux deux vagues d'enquête.

Source : Enquête Sapris Elfe-Epipage2, Ined/Inserm, 2020.

Graphique 1b. Évolution des arrangements résidentiels des enfants vivant dans des familles alternantes durant le premier confinement



Champ : Enfants âgés de 8-9 ans en ménage monoparental dont les parents séparés ont répondu aux deux vagues d'enquête.

Source : Enquête Sapris Elfe-Epipage2, Ined/Inserm, 2020.

- 10 Les alternances qui se sont poursuivies durant le confinement se sont inscrites dans le prolongement des discontinuités habituelles du quotidien, dans lequel se succèdent « les temps avec les enfants et les temps sans les enfants » (Hachet, 2021). Pour les alternances qui se sont arrêtées, le changement a été plus important. Les foyers alternants ont renoué durant le confinement avec l'expérience d'un temps familial continu, comme il avait pu l'être avant la séparation conjugale, à la différence près qu'il est cette fois-ci vécu sans l'autre parent. S'il se rapproche ainsi du temps des

monoparents, il s'en distingue néanmoins par son caractère temporaire – le temps du confinement –, alors qu'il est permanent pour les parents qui ont la résidence principale de leurs enfants.

- 11 Ainsi, les parents qui ont arrêté l'alternance en ayant leurs enfants à plein temps ont pu vivre le confinement comme un îlot de parentalité continue, reconquise temporairement, se distinguant à la fois de l'expérience précédente de la discontinuité temporelle, et de la perspective de revivre la discontinuité. Le temps des alternances arrêtées peut ainsi être interprété comme une parenthèse temporelle extra-ordinaire, marquée par la présence ou l'absence prolongée des enfants, selon le parent concerné.

Modifications résidentielles : les parents séparés sont plus souvent partis se confiner dans un autre logement

- 12 Si nous observons dans la très grande majorité des cas une stabilité géographique (même logement) et démographique (même composition familiale), 11 % des enfants ont vu se modifier l'endroit où ils ont été confinés ou bien les personnes avec lesquelles ils ont vécu cette période. Les enfants de parents séparés ont été deux fois plus nombreux à vivre l'une et/ou l'autre de ces modifications résidentielles (21 % des enfants de monoparents, 24 % des enfants en résidence alternée).
- 13 Globalement, seuls 2 % des enfants de 9 ans ont changé de logement pendant le confinement, alors que cela concerne environ 7 à 8 % de l'ensemble de la population (Cayouette-Remblière, Lambert, Girard *et al.*, 2021; Merklé, 2021). Quatre fois sur dix pour se rendre dans une résidence secondaire, trois fois sur dix pour rejoindre le foyer des grands-parents
- 14 Le changement de domicile reste très minoritaire mais il passe toutefois de 2 % pour les ménages en couple à 5 % pour les parents séparés (tableau 1). En outre, les parents séparés ayant formé une nouvelle union ont plus souvent quitté leur logement (8 %) que les parents non unis (3 %), probablement parce qu'être en couple multiplie par deux le potentiel d'offres de prêt d'un logement vacant ou sous-occupé, ou augmente les ressources monétaires pour en louer un.
- 15 Le résultat qui concerne les parents alternants est plus surprenant. La résidence alternée se caractérise en effet par une forme d'assignation géographique des parents qui doivent rester en satellite l'un de l'autre afin que les rotations des enfants entre les domiciles puissent s'effectuer. S'ils sont partis trois fois plus que les parents unis, c'est nécessairement parce que l'un des parents a pu s'éloigner avec l'accord de l'autre parent. Pour ceux dont l'éloignement est important, la résidence en alternance a été temporairement suspendue. Dans leur étude sur les effets du confinement sur les (ré)organisations de la résidence alternée en Italie, Laura Merla et Sarah Murru (2021) distinguent quatre cas parmi les 12 familles étudiées : suspension de l'alternance au profit d'une résidence chez la mère (4), *statu quo* relatif (3), séparation égalitaire des fratries (4), séparation inégalitaire des fratries (1). Les raisons invoquées par les autrices pour la suspension de l'alternance, avec accord des pères, tiennent à la fois à l'accès à un lieu plus confortable que le domicile habituel, souvent chez les grands-parents, et à la possibilité pour les mères concernées de télétravailler. Les données françaises corroborent cette observation puisque les alternances interrompues se trouvent précisément dans la population la plus urbaine (63 % sont confinés dans une

ville de plus de 20 000 habitants, contre seulement 40 % des alternances maintenues, cf. annexe 1).

Changements de composition des ménages : les parents séparés ont plus souvent recomposé leur foyer

- 16 Le confinement a eu un effet sur la composition des foyers à la suite de regroupements ou de décohabitations. On dénombre 7 % de foyers qui ont accueilli un membre extérieur au ménage (tableau 1)⁵.

Tableau 1. Changements de domicile principal et de taille des foyers durant le premier confinement (en %)

L'enfant vit...	Parent(s) partis se confiner dans un autre logement que le domicile habituel	Personnes habituellement venues vivre avec la famille	Personnes vivant ailleurs dans le domicile de la famille parties vivre ailleurs
avec ses deux parents	2	6	3
avec un parent	4	17	4
en alternance	6	9	9
dont interrompue :	12	6	24
dont maintenue :	3	11	2
Ensemble	2	7	4

Champ : Enfants âgés de 8-9 ans dont les parents ont répondu aux deux vagues d'enquête.

Note : les pourcentages relatifs aux enfants de parents séparés sont significativement différents de ceux des parents en couple (sauf valeur en italique).

Source : Enquête SAPRIS Elfe-Epipage2, Ined-Inserm, 2020.

- 17 Si cette proportion est de 9 % dans les familles en résidence alternée, elle s'élève à 6 % pour les familles biparentales et à 17 % pour les familles monoparentales. Les parents séparés (monoparent ou alternant) s'étant remis en couple sont plus souvent des foyers accueillants (20 % contre 12 % chez les parents isolés). Il en va de même pour les foyers ayant continué l'alternance (11 % ont accueilli un nouvel occupant, contre 6 % dans ceux où elle a été interrompue) qui se trouvent être ceux où la présence d'un conjoint concorde avec leur remise en couple plus fréquente (35 % contre respectivement 26 %, cf. annexe 1).
- 18 Les départs ont été moins nombreux que les entrées puisque 4 % des familles ont vu un ou plusieurs membres de leur foyer habituel le quitter, vraisemblablement un demi-frère ou une demi-sœur retournant vivre chez l'autre parent (tableau 1). Là encore, le

phénomène a été plus important dans les familles séparées, monoparentales (4 %) et plus encore alternantes (9 %). En outre, le fait de vivre en couple a un effet contraire sur cette fréquence dans les deux types de familles : il l'augmente chez les monoparents, mais il la diminue chez les alternants. Cette différence peut s'expliquer par le fait que la personne quittant le foyer monoparental est souvent sans lien de parenté (55 %), celle-ci pouvant avoir une famille ailleurs avec laquelle se confiner, tandis que les personnes quittant un foyer alternant sont statistiquement plus souvent un conjoint (38 %) ou un membre de la fratrie (58 %), ces derniers étant plus prompts à rester groupés en famille que de se séparer. On observe d'ailleurs que près d'un quart des foyers (24 %) où les enfants se sont mis à vivre en permanence avec l'un des parents (par suite d'une interruption de l'alternance) a vu dans le sens opposé un membre du foyer les quitter, tandis que lorsque l'alternance a continué, la taille des foyers n'a quasiment pas diminué (2 %). Il y a donc un ajustement de la composition du foyer variable selon la modification ou non de l'alternance. Cet ajustement s'est réalisé plus souvent dans les foyers ayant suspendu l'alternance qui comptent de plus grandes fratries (cf. annexe 1). Les variations importantes de la taille des ménages alternants pendant le confinement indiquent la réalité française des réorganisations repérées en Italie (Merla, Murru, 2021) qui concernent à la fois des résidences chez les grands-parents et des réaménagements résidentiels des fratries. Les parents alternants ayant maintenu la double résidence des enfants ont des foyers plus stables que ceux l'ayant interrompu, ces derniers ayant à l'inverse plus souvent changé de domicile (12 % sont allés se confiner ailleurs vs 3 % pour les alternances maintenues) ou modifié la composition du foyer (27 % avec un membre l'ayant quitté et/ou rejoint vs 11 % pour les alternances maintenues).

Les occupations des enfants

- 19 Le confinement a été vécu par beaucoup comme un épisode heureux, redonnant du relief à la vie en commun : « les trois quarts de la population considèrent le confinement comme « un moment de réflexion » (52 %) ou une occasion de « se concentrer sur les aspects essentiels de la vie, comme la famille, les amis et les enfants » (23 %) (Recchi, Ferragina, Helmeid *et al.*, 2020, p. 2). La trame du quotidien a été redécouverte par le menu détail des initiatives et des rituels pour occuper tous ensemble cette parenthèse de temps libéré. Cette construction des rythmes de la journée (phases de repas, loisirs, travail, sorties hors du domicile, repos et sommeil, etc.) a impliqué plus fortement les parents ayant de jeunes enfants encore peu autonomes.
- 20 Nous distinguons des « blocs de temps », constitués de diverses occupations des enfants, sur le modèle des temps sociaux définis par Roger Sue par la nature des activités qui y sont pratiquées (1994). Si pour les adultes, le confinement a fait apparaître de nouvelles difficultés d'articulation entre les temps de travail, les temps familiaux et les temps de loisir (Berthomier, Octobre, 2020), au niveau des enfants, il a fallu que s'organisent de nouveaux emplois du temps. Nous différencions le temps consacré aux activités scolaires des autres types d'occupations, les premières suivant une forme d'injonction relayée par les devoirs transmis par l'enseignant, les autres s'inscrivant dans les pratiques familiales plus ou moins habituelles.

L'encadrement de l'école à domicile : les enfants alternants ont été moins aidés

Travailler seul ou encadré par les parents

- 21 Les enfants sont rarement allés à l'école durant le confinement (2 %) de sorte que l'école à la maison s'est imposée. La quasi-totalité a reçu des devoirs scolaires de la part de leur enseignant (de CE2 pour la plupart), travail auquel ils ont consacré en moyenne deux heures et demie par jour. Pour la plupart (97 %), sa réalisation a été suivie par les parents. Ce fort niveau d'implication s'explique par la relative facilité à maîtriser les contenus scolaires des écoliers, comparé à la spécialisation des savoirs au collège et au lycée (Barhoumi, Jonchery, Le Minez et al., 2020). Le travail scolaire à la maison a intégralement été réalisé sous la conduite des parents dans 47 % des cas, l'autre moitié des enfants ayant combiné travail encadré et travail autonome. Il est difficile d'expliquer pourquoi le temps d'activité scolaire est plus solitaire chez les uns que chez les autres car il est le produit de la confrontation entre une offre et une demande d'aide, sans que l'on sache les niveaux de satisfaction ou de tension qui résultent de cette rencontre. Cependant, on constate que la prise en charge du travail scolaire diffère selon les types de familles, ce qui donne un indice sur la disponibilité et la volonté des parents et les dispositions des enfants à demander et recevoir de l'aide. Les enfants vivant avec un seul parent ont majoritairement (51 %) travaillé exclusivement accompagnés par celui-ci (tableau 2). Ce résultat confirme la mobilisation plus soutenue des couches populaires (Thierry, Geay, Pailhé et al., 2021). À l'opposé, les enfants en alternance ont moins souvent travaillé toujours avec leur parent (43 %). En dépit d'une aide parentale moins conséquente, la durée passée à travailler seul s'avère plus courte parmi ces enfants (quatre-vingt-dix minutes, contre cent-onze minutes et quatre-vingt-dix-sept minutes pour les monoparents et familles unies respectivement). Ce constat d'une plus grande autonomie scolaire peut s'expliquer par le fait qu'ils sont davantage habitués à se prendre en charge dans le contexte de la résidence alternée. Notons que le temps passé à travailler en autonomie apparaît plus long pour les enfants dont l'alternance a été stoppée pendant le confinement (cent-quatre minutes vs soixante-seize pour les alternances continuées), ce qui témoigne d'usages différenciés du temps.

Tableau 2. Temps partagés d'activité scolaire à domicile

L'enfant vit ...	Enfants ayant travaillé uniquement avec les parents (%)	Durée de travail scolaire (en minutes/jour)		Évolution de l'aide parentale par rapport aux premières semaines de confinement (%)			
		Temps total (aide parentale incluse)	dont : temps sans aide	Diminution	Constante	Augmentation	Total
avec ses deux parents	45	157	97	13	75	12	100

avec un parent	51	152	111	9	75	16	100
en alternance	43	148	90	3	78	19	100

Champ : Enfants âgés de 8-9 ans non accueillis dans une école durant le premier confinement dont les parents ont répondu aux deux vagues d'enquête.

Source : Enquête SAPRIS Elfe-Epipage2, Ined-Inserm, 2020.

L'évolution de l'aide parentale au travail scolaire pendant le confinement

- 22 Les parents ont également été questionnés sur l'évolution de leur aide entre le début et la fin du confinement : 73 % ont déclaré une implication constante, 12 % une implication accrue, 12 % une moindre implication (3 % des enfants travaillant seuls). Une majorité de parents (58 %) déclare avoir éprouvé des difficultés dans l'aide à la scolarité de leur(s) enfant(s), qui sont trois fois sur cinq (59 %) restées constantes au fil du confinement mais ont diminué ou augmenté dans un cas sur cinq (respectivement 22 % et 19 %). La principale cause de ces difficultés provient des réticences de l'enfant à accepter de travailler (64 %), suivie du manque de temps du parent aidant (49 %).
- 23 Logiquement, les parents dont l'enfant travaillait seul une partie du temps ont plus rarement rencontré des difficultés depuis le début du confinement (55 % contre 63 % pour les enfants travaillant exclusivement avec les parents) et ainsi plus fréquemment diminué l'aide apportée (15 % vs 10 %). Tout se passe comme si accorder un temps au travail scolaire dans les autres rythmes de la journée était progressivement entré dans les habitudes des familles biparentales, chacun sachant mieux ce qu'il a à faire à tel ou tel moment de la journée. À l'inverse, les enfants de parents séparés ont été davantage aidés au fil des semaines : 16 % des monoparents ont déclaré une aide en hausse et 19 % des alternants (contre 12 % dans les foyers classiques), corrélée à des difficultés persistantes ou accrues plus fréquentes pour les premiers (49 %) que pour les seconds (43 %). Les origines de ces difficultés sont semblables dans les trois types de familles, à l'exception surprenante du manque de temps parental beaucoup plus fréquemment énoncé par les familles classiques (51 %) que par les familles monoparentales (33 %), en dépit d'une plus grande flexibilité *a priori* de leurs organisations temporelles, étant deux adultes.

Les autres occupations des enfants avec leurs parents

- 24 Durant la période de confinement, les parents ont dû occuper le temps sans pouvoir s'adonner aux occupations extérieures habituelles (activités sportives, lieux culturels, etc.). Les moments de partage parents-enfants autour d'activités spécifiques, déjà connues ou nouvellement initiées, ont alors pu se déployer.

Classer les occupations des enfants

- 25 Les questions relatives aux activités de l'enfant faites avec l'un et/ou l'autre des parents ont été formulées différemment dans le premier et le second questionnaire (Berthomier, Octobre, 2020). Dans le premier, elles interrogent les pratiques au cours

de la semaine précédente, dans le second elles couvrent la totalité de la période du confinement⁶. Les activités renseignées étant nombreuses et variées, nous avons pris en considération douze activités distinctes en distinguant les occupations que l'enfant pourrait faire seul (jeux par exemple), de celles communément dévolues aux adultes (jardinage par exemple). Parmi ces dernières, nous distinguons deux groupes d'activités : d'une part celles qui peuvent s'apparenter à des tâches liées à l'entretien du domicile (ranger, jardiner, bricoler), d'autre part celles plutôt motivées par les occupations et centres d'intérêt des parents (faire découvrir un film, cuisiner, participer à son travail). Cette classification sous-tend deux types d'échanges intergénérationnels : l'un est descendant (activité que l'adulte pourrait faire seul mais à laquelle il associe l'enfant), l'autre est ascendant (activité où l'adulte s'adapte aux capacités et goûts de l'enfant). Dans la suite du texte, nous désignons ces groupes d'activités par les vocables suivants : responsabilité (entretien domestique), mature (passe-temps adulte réalisé avec l'enfant), ludiques enfantines (engagement de l'adulte dans un loisir enfantin). Pour chaque groupe, nous déterminons si l'enfant l'a faite, ou non, au moins une fois avec l'un et/ou l'autre des parents corésidents. L'analyse en termes de durées d'activités des enfants (en heure/minute par jour) ayant été publiée par d'autres à partir des données de cette même enquête Sapris (Berthomier, Octobre, 2020), cet article fournit un éclairage complémentaire en termes de nombre d'activités différentes que les enfants ont faites avec les parents (peu importe le temps qu'ils y ont consacré ensemble).

La quantité d'occupations partagées

- 26 Dans la catégorie des activités ludiques enfantines, les occupations sur écran font jeu égal avec les activités plus traditionnelles de lecture, jeux de société et pratiques artistiques (respectivement 77 % et 76 % de pratiques familiales, dont 48 % pour les seules activités de chant, musique ou théâtre), loin devant les activités physiques à l'intérieur du logement (39 %). Dans la catégorie des activités de responsabilité faites ensemble, le rangement par l'enfant de sa chambre occupe la première place (partagées par 79 % des enfants avec au moins un parent), suivi du jardinage (72 %), du bricolage (68 %) et du rangement des autres pièces du logement (54 %). Dans la catégorie des activités matures, si cuisiner est l'activité reine du confinement (91 % de pratiques communes), le visionnage d'un film ou d'une série qu'affectionnent les parents a aussi été une expérience fréquente (87 %), alors que la participation au travail du parent et la couture ont été le fait d'une minorité d'enfants (respectivement 30 % et 21 %).
- 27 Sur la liste des douze activités réunies, la moyenne du nombre d'activités partagées affiche de nettes différences selon le type de famille, au détriment des enfants en résidence alternée qui n'en totalisent que 5,8 en moyenne, comparé à 7,6 pour les couples biparentaux et 6,9 pour les monoparents. Lorsque l'enfant vit avec ses deux parents, ceux-ci peuvent se relayer afin d'enrichir la gamme des activités proposées à l'enfant alors que le parent seul a mécaniquement moins de temps à lui réserver du fait des tâches professionnelles et domestiques lui incombant principalement (même en présence d'un beau-parent). Le nombre moyen d'activités chez l'ensemble des alternants (5,8) masque néanmoins une différence entre le groupe des parents ayant continué l'alternance (5,6) et le groupe l'ayant stoppé (6,2), la récupération par ces derniers d'une résidence exclusive avec leur enfant ayant permis de s'investir davantage. À l'opposé, les parents ayant continué l'alternance ont pu également

proposer moins d'activités, considérant que l'enfant a l'opportunité d'en faire avec l'autre parent.

- 28 En revanche, la situation professionnelle des parents affecte leur disponibilité, avec un nombre moyen d'activités partagées inférieur pour les parents tous deux en télétravail (6,7 contre 7,2 lorsqu'aucun ne travaille). Ce score s'élève à 7,7 lorsqu'un parent est en télétravail et l'autre ne travaille pas, témoignant là d'un partage des tâches où celui qui n'a pas d'obligation professionnelle se consacre aux occupations avec l'enfant afin de décharger l'autre parent. Durant le confinement, le capital culturel des parents n'a pas particulièrement affecté les loisirs familiaux des enfants de milieu modeste. L'intensité de ces pratiques ne varie pas en fonction du gradient social, que ce soit en termes de professions (7,5 dans les ménages à dominante cadre, 7,3 dans les ménages à dominante employée et intermédiaire et ceux à dominante ouvrière) ou de conditions de logement (7,5 pour les habitants d'une maison et 7,2 d'un appartement sans balcon).

Tableau 3. Activités partagées par le(s) parent(s) avec l'enfant

	Vit avec ses deux parents	Vit avec un parent	Vit en alternance	dont interrompue	dont : maintenue
Nombre d'activités enfantines (jeux de sociétés ou écran, activités artistique ou physique) – “ludiques”					
aucune	4	3	5	12	1
1 ou 2	46	56	56	57	56
3 ou 4	50	41	39	31	43
total	100	100	100	100	100
moyenne	2,4	2,3	2,2	1,9	2,4
Nombre d'activités de transmission (cuisiner, coudre, faire découvrir) – “matures”					
aucune	1	4	19	7	26
1 ou 2	59	61	48	57	43
3 ou 4	39	34	33	36	32
total	100	100	100	100	100
moyenne	2,3	2,1	1,8	2,0	1,7
Nombre d'activités d'entretien du domicile (ranger, bricoler, jardiner) – “en responsabilité”					
aucune	2	7	31	18	37
1 ou 2	33	38	34	36	33
3 ou 4	64	55	35	46	30

total	100	100	100	100	100
moyenne	2,8	2,5	1,7	2,3	1,5

Champ : Enfants âgés de 8-9 ans dont les parents ont répondu aux deux vagues d'enquête.

Source : Enquête SAPRIS Elfe-Epipage2, Ined-Inserm, 2020.

- 29 Considérant le partage par nature d'activités, le nombre moyen d'activités ludiques s'établit à 2,4⁷, celui des activités matures est égal à 2,3 et celui des activités de responsabilité à 2,8. Cet équilibre crédite le découpage retenu et révèle une certaine harmonie dans l'organisation du quotidien.
- 30 Si on se concentre sur les situations d'alternance, considérées d'abord ensemble, on remarque d'une façon générale que le nombre d'activités partagées avec les enfants y a été moins élevé que dans les autres familles. Les enfants en alternance ont réalisé moins d'activités ludiques (2,2 contre 2,4 dans les familles biparentales et 2,3 dans les familles monoparentales), moins d'activités matures (1,8 contre 2,3 et 2,1) et encore moins d'activités en responsabilité (1,7 contre 2,8 et 2,5). C'est toujours dans les situations d'alternance que l'absence de chacune des activités est la plus marquée, l'écart étant le moins important pour les activités ludiques (5 % contre 4 % et 3 %), plus important pour les activités matures (19 % contre 1 % et 4 %), et très conséquent pour les activités en responsabilité (31 % contre 2 % et 7 %). La première conclusion que l'on pourrait tirer est que les enfants en résidence alternée ont réalisé un nombre moins important d'activités avec leurs parents que les autres enfants, même si on ne sait rien ici du temps consacré à chacune des activités, qui peuvent être moins nombreuses mais pratiquées plus longtemps. On peut alors envisager comme explication qu'il existe une forme de division du travail entre les deux parents alternants, chacun se concentrant sur les activités qu'il affectionne en laissant les autres activités à l'autre parent, pour l'autre semaine. La deuxième conclusion s'appliquerait à caractériser les temps parentaux de l'alternance comme étant moins marqués par des activités partagées en responsabilité, les parents reportant à la semaine suivant les activités de rangement par exemple, quand les monoparents ou les familles biparentales n'en ont pas le loisir.
- 31 Maintenant, si on différencie les alternances qui ont continué de celles qui se sont arrêtées, les résultats changent quelque peu et indiquent à quel point le cadre temporel de la résidence alternée a des effets sur l'occupation du temps avec les enfants. Pour les activités ludiques, le profil des parents qui ont continué l'alternance est proche de celui des familles biparentales (2,4), alors que ceux qui ont interrompu l'alternance en ont beaucoup moins partagé (1,9). Les activités ludiques prennent plus de place quand le temps de résidence est partagé, puisqu'il s'agit, dans un temps compté, de partager avec les enfants des moments de proximité. À l'inverse, les activités en responsabilité sont moins nombreuses pour les alternances continuées (1,5) que pour celles qui se sont arrêtées (2,3). L'arrêt de l'alternance et la continuité de la présence des enfants conduisent les parents à les intégrer dans les activités qui semblent moins directement plaisantes aux enfants, comme ce qui est du rangement en particulier. Ainsi, les enfants des alternances continuées ont moins rangé leur chambre durant le confinement (43 %) que les enfants dont l'alternance a été stoppée (60 %). Néanmoins, cette proportion est bien inférieure à celle des enfants qui vivent avec leurs deux parents (81 %) et de celle des enfants de familles monoparentales (78 %), témoignant par là même d'un effet

d'habitude ou d'inertie, même quand les alternances ont été arrêtées. Concernant les activités matures, leur nombre demeure inférieur à celles pratiquées dans les autres types de familles, que la résidence alternée ait été maintenue ou non, mais il est plus important pour les alternances interrompues (2,0) que pour celles qui ont continué (1,7). Ainsi, les enfants des alternances continuées ont moins cuisiné avec leur parent durant le confinement (69 %) que les enfants dont l'alternance a été stoppée (86 %). Une fois de plus, le temps retrouvé quand les enfants ont été présents de manière continue a été mobilisé pour partager une palette d'activités plus large.

Les relations parents-enfants

- 32 Dans quelle mesure les contraintes et les opportunités du confinement ont-elles affecté les relations entre parents et enfants ? Les premières semaines du confinement ont pu engendrer des réaménagements désordonnés à l'origine de conflits, comme elles ont pu alléger les familles des contraintes externes au foyer. Sans visibilité sur l'horizon temporel d'un déconfinement à venir, le temps consacré à l'accompagnement scolaire des enfants et aux activités occupationnelles a également pu se faire peu à peu plus pesant et ainsi transformer les relations intrafamiliales entre le début et la fin du confinement.

Une évolution des relations intrafamiliales tributaire des structures familiales

L'évolution des relations parents-enfant pendant le confinement

- 33 La réinterrogation des mêmes personnes à deux moments du confinement permet une exploration longitudinale du climat familial. Lors de la première vague de l'enquête, 62 % des parents ont déclaré que les relations avec leurs enfants étaient identiques à ce qu'elles sont d'habitude voire, pour près d'un quart (23 %), qu'elles s'étaient améliorées (tableau 4). Pour une part plus restreinte (15 %), les débuts du confinement ont occasionné plus de tensions qu'habituellement.
- 34 Dans l'ensemble, les premières semaines du confinement ont donné le ton de ce qu'ont été les suivantes. Chez les familles où les relations n'ont pas été altérées après la mise en place du confinement, celles-ci n'ont pas évolué par la suite dans 77 % des cas. L'amélioration des relations induite au début du confinement a également majoritairement perduré (64 %), mais les bienfaits du confinement se sont ensuite atténués pour près du tiers des familles concernées. Plus heureusement, 44 % des familles où les relations s'étaient initialement tendues ont ensuite connu un retour à la normale ; la plupart des autres (47 %) ont cependant continué à vivre ensemble dans un climat plus délétère qu'à l'habitude.
- 35 *In fine*, sur l'ensemble du temps confiné, la moitié des répondants aura vu ses relations avec ses enfants évoluer. Ces relations se sont améliorées près de trois fois sur dix ; que ce soit temporairement (7 %), durablement (15 %) ou plus tardivement (10 %). À l'inverse, pour un cinquième des répondants environ (19 %), le confinement s'est accompagné de tensions entre parents et enfants, qu'elles aient été temporaires (7 %), tardives (5 %) ou durables (7 %).

Tableau 4. Évolution des relations entre parents et enfants au fil du confinement (en %)

Évolution des relations	Période d'observation	
	À la première vague d'enquête	Sur l'ensemble du confinement
Meilleures que d'habitude	23	32
Comme d'habitude	62	49
Plus tendues que d'habitude	15	19
Total	100	100

Champ : Enfants âgés de 8-9 ans dont les parents ont répondu aux deux vagues d'enquête.

Source : Enquête Sapris Elfe-Epipage2, Ined/Inserm 2020.

Des familles alternantes moins affectées par le confinement

- 36 Les relations intrafamiliales des enfants alternants, déjà plus harmonieuses lors des premières semaines de confinement (Thierry, Geay, Pailhé *et al.*, 2021), et ce même en tenant compte de la situation économique et sociale des parents (Pailhé, Panico, Solaz *et al.*, 2021), le sont restées par la suite (tableau 5). Si comme pour les autres structures familiales le *statu quo* est toujours majoritaire, les relations entre parents et enfants s'y sont plus souvent améliorées (37 %) qu'au sein des familles unies ou monoparentales (respectivement 33 % et 23 %). Le climat familial plus serein des enfants alternants est cependant avant tout celui des enfants pour lesquels l'alternance a été interrompue le temps du confinement : l'amélioration des relations avec leur parent concerne en effet plus de la moitié d'entre eux (54 %). Lorsque l'alternance a été maintenue, les relations entre parents et enfants sont plus souvent restées stables (57 %), bien que la dégradation des relations y demeure également légèrement plus rare que pour les autres types de familles, notamment les familles monoparentales (15 % vs 33 %).

Tableau 5. Évolution des relations entre parents et enfants au cours du confinement selon les structures familiales (en %)

Évolution des relations	Avec deux parents	Avec un parent	En alternance	dont	
				Interrompue	Maintenue
Meilleures que d'habitude	33	23	37	54	28
Comme d'habitude	49	44	47	28	57
Plus tendues que d'habitude	18	33	16	18	15

Total	100	100	100	100	100
-------	-----	-----	-----	-----	-----

Champ : Enfants âgés de 8-9 ans dont les parents ont répondu aux deux vagues d'enquête.

Source : Enquête Sapris Elfe-Epipage2, Ined/Inserm 2020.

- 37 Ainsi, la plupart des familles ont préservé leurs relations parents-enfants, notamment parce qu'avec la généralisation du télétravail et la fermeture des écoles, les contraintes liées aux déplacements et aux accompagnements des enfants (travail, école, activités extrascolaires) ont aussi disparu. Mais les familles alternantes ont en outre eu la possibilité d'arbitrer en faveur du maintien de l'alternance, et ainsi bénéficier des temps de respiration qui leur sont propres, ou au contraire de l'interrompre selon que la situation professionnelle et/ou résidentielle de l'un des deux parents leur semblait plus favorable au bien-être des enfants. Elles ont ainsi par exemple pu favoriser le logement le plus adéquat à la situation, alors même que les conditions de logement semblent être cruciales pour l'expérience du confinement (Lambert, Cayouette-Remblière, Guérait et *al.* 2020). Elles ont également pu convenir de laisser résider l'enfant avec le parent dont les tâches professionnelles étaient moins chronophages. Il ressort que dans ces familles où l'alternance a été interrompue, les parents qui partagent habituellement le quotidien de leur(s) enfant(s) le plus souvent sur une période d'une semaine, semblent avoir apprécié la période de séjour exceptionnellement long de leurs enfants à la maison. Cela expliquerait que nous observions une expérience de confinement plus positive pour ce groupe.

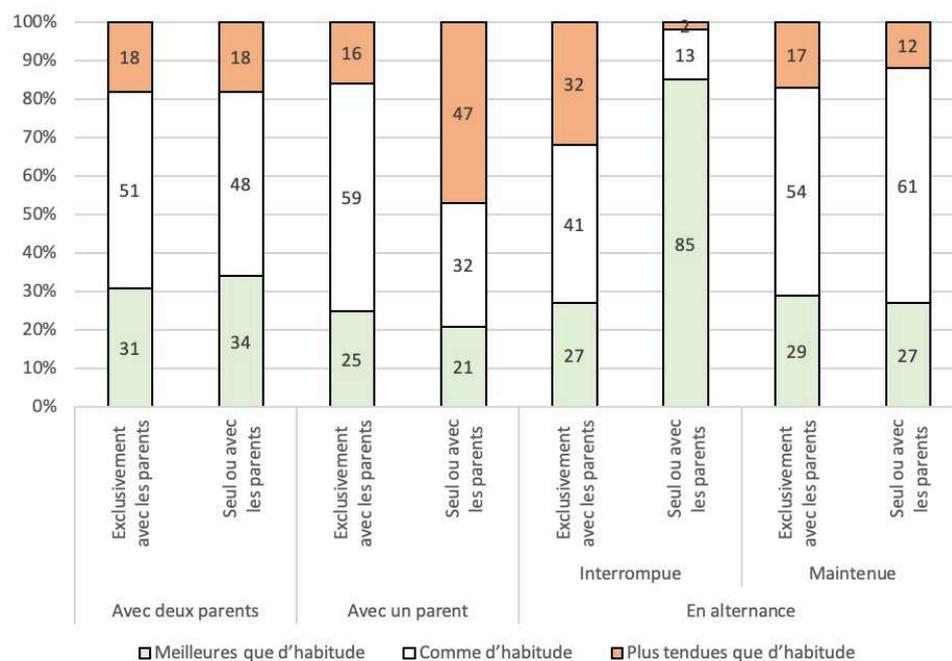
Suspendre l'alternance : un subtil équilibre entre maintien et réorganisation du temps partagé

Garder ses distances dans l'accompagnement scolaire

- 38 Les relations intrafamiliales ont distinctement été influencées par la manière dont le suivi scolaire s'est réalisé pour les enfants qui n'ont vécu qu'avec un seul de leurs parents le temps du confinement, selon que c'est également le cas habituellement ou que l'alternance a été temporairement interrompue (graphique 2). Près d'un enfant sur deux vivant habituellement avec un seul parent (47 %) a vu ses relations se détériorer lorsqu'il n'était pas toujours accompagné pour faire ses devoirs, alors que ce n'est le cas que de 16 % de ceux qui l'étaient. La détérioration plus fréquente des relations entre ces enfants et leur parent peut s'expliquer par une demande insatisfaite de la part des enfants d'un accompagnement de leur parent. Mais il se peut également que cet accompagnement n'ait pas eu lieu du fait de relations déjà conflictuelles que parents et/ou enfants ne souhaitent pas envenimer lors du travail scolaire. La relation est inversée lorsqu'il s'agit des enfants pour qui l'alternance est interrompue. Pour ces derniers, le fait d'effectuer leur travail scolaire de manière partiellement autonome s'accompagne d'une meilleure entente avec leur parent dans 85 % des cas, contre seulement 27 % des cas lorsqu'ils sont toujours assistés de leur parent. Au contraire, lorsque les devoirs sont uniquement réalisés accompagné du parent, les relations se détériorent pour près d'un tiers des enfants (32 %) ; le suivi systématique pouvant apparaître trop intrusif pour des enfants auparavant habitués à changer régulièrement de domicile parental, et par la même occasion de type d'accompagnement scolaire. Enfin, l'accompagnement scolaire des enfants dont l'alternance a été maintenue, de

même que celui des enfants qui vivent avec leurs deux parents, n'est pas lié à l'évolution des relations avec leurs parents. Dans ces deux situations, la demande ou la nécessité d'accompagnement des enfants est possiblement répartie entre les deux parents, qu'ils résident sous le même toit ou non, et réduit la charge supplémentaire qu'a pu entraîner l'école à la maison.

Graphique 2. Évolution des relations entre parents et enfants au cours du confinement selon les modalités d'accompagnement scolaire



Champ : Enfants âgés de 8-9 ans dont les parents ont répondu aux deux vagues d'enquête.

Source : Enquête Sapris Elfe-Epipage2, Ined/Inserm 2020.

- 39 L'interruption de l'alternance des enfants a pu se traduire, pour les parents qui vivaient avec leur(s) enfant(s) sur un temps exceptionnellement long, par une volonté de faire plus que d'habitude dans l'accompagnement scolaire. Il semblerait toutefois que la réorganisation du temps parental n'était pas toujours idoine et que l'autonomie dont disposent les enfants alternants à l'égard de leurs parents du fait du changement de résidence participe d'une meilleure entente.

Partager de nouvelles activités

- 40 Globalement, l'amélioration des relations s'accompagne d'un plus grand nombre d'activités partagées entre les enfants et leur(s) parent(s), et ce quelle que soit la nature des activités. Les enfants qui ont des relations plus tendues avec leurs parents partagent en moyenne 2,3 activités « ludiques », 2,3 activités « matures » et 2,6 activités « en responsabilité », quand ceux qui ont de meilleures relations partagent respectivement 2,6, 2,5 et 2,9 activités (tableau 6).

Tableau 6. Évolution des relations entre parents et enfants au cours du confinement selon le partage d'activités

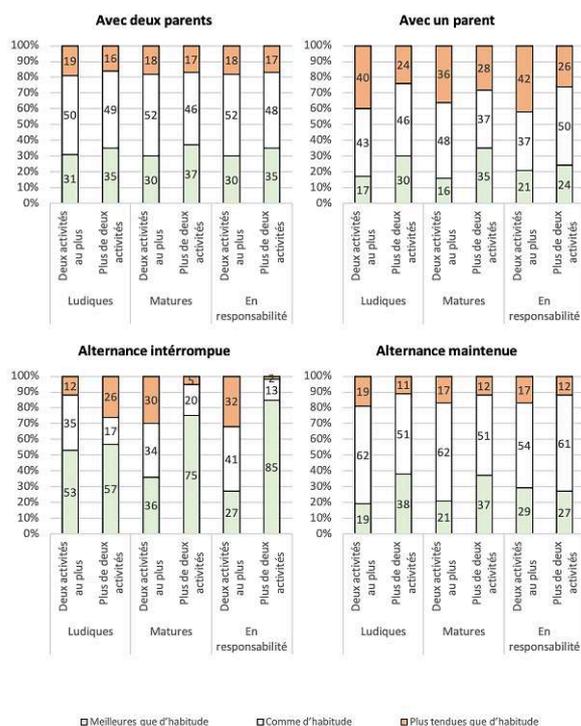
Évolution des relations	Nombre moyen d'activités partagées :		
	Ludiques	Matures	En responsabilité
Meilleures que d'habitude	2,6	2,5	2,9
Comme d'habitude	2,4	2,3	2,8
Plus tendues que d'habitude	2,3	2,3	2,6
Total	2,4	2,3	2,8

Champ : Enfants âgés de 8-9 ans dont les parents ont répondu aux deux vagues d'enquête.

Source : Enquête Sapris Elfe-Epipage2, Ined/Inserm 2020.

- 41 Pour les familles dont l'alternance s'est maintenue, l'effet du partage des activités sur l'amélioration des relations entre parents et enfants ne se distingue qu'assez peu des familles monoparentales (graphique 3). L'augmentation du partage des activités va de pair avec une amélioration des relations bien plus marquée que dans les familles unies alors que la nature des activités n'est toutefois que peu discriminante. À l'inverse, les avantages de l'interruption de l'alternance sur la relation entre parents et enfants dépendent très largement de la manière dont le temps d'échange, dont ne disposent pas habituellement ces familles, a été nouvellement investi selon la nature des activités. Ainsi, le partage d'un nombre d'activités ludiques plus importantes n'améliore qu'assez peu les relations entre enfants et parents alors qu'il tend à augmenter l'apparition de tensions : 26 % des familles qui partagent plus de 2 activités ludiques ont connu une hausse des tensions alors que ce n'est le cas que de 12 % de celles qui en partagent au plus deux. Au contraire, partager des activités qui habituellement ne le sont probablement pas, car remises à plus tard quand l'enfant est chez son autre parent, participe d'une amélioration bien plus fréquente des relations. Le partage de plus de deux tâches « en responsabilité » a par exemple amélioré les relations de 85 % des familles dont l'alternance a été rompue, contre 27 % de celles qui en partageaient moins. Le partage des activités matures, au croisement des activités ludiques et des activités en responsabilité, se trouve dans une situation intermédiaire.

Graphique 3. Évolution des relations entre parents et enfants au cours du confinement selon la structure familiale, le nombre et la nature des activités partagées (en %)



Champ : Enfants âgés de 8-9 ans en résidence alternée dont les parents ont répondu aux deux vagues d'enquête.

Source : Enquête Sapris Elfe-Epipage2, Ined/Inserm 2020.

Conclusion

- 42 Habituellement, les modes d'organisation temporels des alternants sont centrés sur l'enfant quand il réside avec eux, tout en ayant une phase de respiration quand il est avec son autre parent (Hachet, 2021). En période de confinement, ces mouvements pendulaires des enfants entre les domiciles de leurs parents ont pu permettre d'éviter une partie des tensions auxquelles ont pu plus difficilement échapper les autres types de familles. Les familles biparentales, comme la plupart des familles monoparentales, ont été contraintes de vivre la totalité du confinement tout le temps ensemble, avec pour les secondes, le poids habituel des charges d'un parent solo redoublé par « l'école à la maison ». Ainsi, nous avons mis à jour que, durant le premier confinement, les relations entre les parents et leurs enfants ont été, dans l'ordre décroissant, plus difficiles pour les monoparents, puis pour les familles biparentales et enfin pour les alternants.
- 43 Afin d'utiliser le confinement comme un révélateur des temporalités singulières de la résidence alternée, nous avons distingué les alternances continuées de celles qui ont été interrompues durant cette période. Les premières se sont inscrites dans la continuité de l'expérience familiale marquée par la discontinuité résidentielle, alors que les secondes ont marqué une rupture avec l'organisation habituelle, ouvrant pour les parents la possibilité exceptionnelle de partager à nouveau des temps continus avec

leurs enfants. Les résultats principaux de notre article tiennent dans ce que révèlent les différences observées.

- 44 Dans les alternances suspendues, l'évolution des relations parents-enfants a été bien meilleure que dans les alternances continuées. L'explication principale tient dans la satisfaction parentale de pouvoir renouer, pour une période, avec une vie à plein temps avec ses enfants, qui ne partent plus chaque fin de semaine chez leur autre parent. Comme nous l'avons montré, la reprise d'une vie commune durable a ouvert aux parents la possibilité de partager de nouvelles activités – ce que n'ont pas fait les alternants qui ont poursuivi la résidence alternée. En effet, en arrêtant l'alternance, les parents ont davantage partagé avec leurs enfants des activités en responsabilité, et dans une moindre mesure des activités matures, alors qu'ils ont réduit les temps communs consacrés aux activités ludiques.
- 45 En conséquence, nous pouvons conclure que lorsque les parentalités sont continues, les enfants participent plus à l'ensemble des activités quotidiennes, alors que lorsqu'elles sont discontinues, alternées, ils sont plus déchargés des tâches proprement domestiques au profit d'activités de « plaisir », afin de rendre plus précieux les temps partagés. D'un autre point de vue, la satisfaction exprimée par les parents qui ont interrompu l'alternance, montre qu'en temps ordinaire, ils composent avec la discontinuité parentale consécutive à une rupture conjugale, mais que le confinement leur a révélé de manière extra-ordinaire, l'existence de temps retrouvés.

BIBLIOGRAPHIE

BAJOS N., WARSZAWSKI J., PAILHÉ A., COUNIL E., JUSOT F., SPIRE A., MARTIN C., MEYER L., SIREYJOL A., FRANCK J.-E., LYDIÉ N., 2020. « Les inégalités sociales au temps du Covid-19 », *Questions de santé publique* 40, IReSP.

BARHOUMI M., JONCHERY A., LE MINEZ S., LOMBARDO P., MAINAUD T., PAILHÉ A., POLLAK C., RAYNAUD E., SOLAZ A., 2020. « Les inégalités sociales à l'épreuve de la crise sanitaire : un bilan du premier confinement », *France Portrait social*, Insee Références.

BAUDE A., DRAPEAU S., LACHANCE V., IVERS H., 2019. "Adjustment of children in joint custody and associated variables: a systematic review", *Journal of child custody* 16(4), p. 313-338.

BAUSERMAN R., 2012. "A metaanalysis of parental satisfaction, adjustment, and conflict in joint custody and sole custody following divorce", *Journal of divorce & remarriage* 53(6), p. 464-488.

BERTHOMIER N., OCTOBRE S., 2020. « Loisirs des enfants de 9 ans en situation de confinement au printemps 2020 », *Culture études* 5(5), p. 1-28.

BESSIN M., 2014, « Présences sociales : une approche phénoménologique des temporalités sexuées du care », *Temporalités* 20. URL : <https://journals.openedition.org/temporalites/2944>

BLOCH K., 2021. « En 2020, 12 % des enfants dont les parents sont séparés vivent en résidence alternée », *Insee Première* 1841.

- CAYOUILLE-REMBLIÈRE, J., LAMBERT, A., GIRARD, V., GUÉRAUT, E., LE ROUX, G., BONVALET, C., 2021, « Cadrage statistique. Des inégalités exacerbées : les effets du confinement saisis par les chiffres », in Lambert A., Cayouille-Remblière J. (dir.), *L'explosion des inégalités*, La Tour d'Aigues, l'Aube, p. 47-89.
- CHARLES M.-A., THIERRY X., LANOË J.-L., BOIS C., DUFOURG M.-N., POPA R., CHEMINAT M., ZAROS C., GEAY B., 2020. "Cohort profile: the French national cohort of children (ELFE): birth to 5 years", *International Journal of Epidemiology* 49(2), p. 368-369.
- DOMINGO P., 2013, « Les modalités de résidence des enfants de parents séparés », *L'essentiel* 139.
- FLAQUER L., 2021. "Shared parenting after separation and divorce in Europe in the context of the second demographic transition", in Castren A.M., Cesnuyte V., Crespi I. et al. (dir.), *The Palgrave Handbook of Family Sociology in Europe*, Palgrave Macmillan, p. 377-398.
- GALIANA L., SUAREZ CASTILLO M., SEMECURBE F., COUDIN É., BELLEFON M.-P., 2020. « Retour partiel des mouvements de population avec le déconfinement », *Insee Analyses* 54.
- GIVORD P., SILHOL J., 2020. « Confinement : des conséquences économiques inégales selon les ménages », *Insee Première* 1822.
- HACHET B., 2016, « Résidence alternée, pratiques polémiques et normes ambivalentes », *Journal des anthropologues* (1-2)144/145, p. 191-219.
- Hachet B., 2021. « Temps avec les enfants et temps sans les enfants. L'expérience parentale de la résidence alternée paritaire », *Revue des politiques sociales et familiales* 2/3(139-140), p. 9-26.
- LAMBERT A., CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., GUÉRAUT E., LE ROUX G., BONVALET C., GIRARD V., LANGLOIS L., 2020. « Le travail et ses aménagements : ce que la pandémie de Covid-19 a changé pour les Français », *Population et Sociétés* 579.
- LAPINTE A., BUISSON G., 2017. « Vivre dans plusieurs configurations familiales », *Insee Première* 1647.
- MERKLÉ, P., 2021, « Qui est resté, qui est parti ? », in Mariot N., Mercklé P., Perdoncin P. (dir.), *Personne ne bouge*, Grenoble, UGA Éditions, p. 23-30.
- MICHAUD DELAHAYE P., 2009. « La résidence alternée ouvre des perspectives de métissage singulier », *Spirale* 1(49), p. 153-161.
- MERLA L., MURRU S., 2021, "Families facing the Italian lockdown: temporal adjustments and new caring practices in shared physical custody arrangements", *Journal of family research*, p. 1-29.
- NIELSEN L., 2018a. "Joint versus sole physical custody: children's outcomes independent of parent-child relationships, income, and conflict in 60 studies", *Journal of divorce & remarriage* 59(4), p. 247-281.
- NIELSEN L., 2018b. "Joint versus sole physical custody: outcomes for children independent of family income or parental conflict", *Journal of child custody* 15(1), p. 35-54.
- PAILHÉ A., PANICO L., SOLAZ A., THE SAPRIS TEAM., 2021. "Children's well-being and intra-household family relationships during the first Covid-19 lockdown in France", *Journal of family research*, p. 1-32
- RECCHI E., FERRAGINA E., HELMEID E., PAULY S., SAFI M., SAUGER N., SCHRADIE J., 2020. « Confinement pour tous, épreuve pour certains : les résultats de la première vague d'enquête du projet CoCo », *Projet Faire face au Covid-19. Distanciation sociale, cohésion et inégalité dans la France de 2020, Policy Brief 1*, Paris, Sciences Po/Observatoire sociologique du changement.

STEINBACH A, AUGUSTIJN L., CORKADI G., 2021. "Joint physical custody and adolescents' life satisfaction in 37 North American and European countries", *Family Process* 60(1), p. 145-158.

SUE R., 1994. *Temps et ordre social : sociologie des temps sociaux*, Paris, Presses universitaires de France.

THIERRY X., GEAY B., PAILHÉ A., BERTHOMIER N., CAMUS J., CAUCHI-DUVAL N., LANOË J.-L., OCTOBRE S., PAGIS J., PANICO L., SIMÉON T., SOLAZ A., 2021. « Les enfants à l'épreuve du premier confinement », *Population et Sociétés* (1)585, p. 1-4.

THOMSON E., TURUNEN J., 2021. "Alternating homes – A new family form – The family sociology perspective", in Bernardi L., Mortelmans D. (dir.), *Shared Physical Custody. Interdisciplinary Theoretical and Empirical Insights in Custody Arrangements*, London, Springer, p. 23-36.

TURUNEN J., 2015. "Shared Physical Custody and Children's Experiences of Stress", *Families and Societies, Working Paper Series*, n° 24

VROLIJK P., KEIZER R. 2021. "Children's living arrangements after divorce and the quality of the father-child relationship ; father involvement as an important underlying mechanism", in Bernardi L., Mortelmans D. (dir.), *Shared Physical Custody. Interdisciplinary Theoretical and Empirical Insights in Custody Arrangements*, London, Springer, p. 101-130.

ANNEXES

Annexe 1. Statistiques descriptives de l'échantillon d'étude (en %)

	Vit avec ses deux parents	Vit avec un parent	Vit en alternance	dont interrompue	dont maintenue	Ensemble
Effectif non pondéré	3 214	239	247	76	171	3 700
Mère répondante aux deux vagues d'enquête	94	97	94	99	95	92
Présence d'un conjoint dans le logement	100	27	32	26	35	29
Présence d'un(e) (demi) frère/sœur dans le logement	85	73	68	79	62	84
Confiné en maison	72	44	38	35	39	32
... en appartement	28	56	61	61	61	68
... dans un autre type de logement	0	0	1	4	0	0

Confiné dans une commune de plus de 20 000 hab.	34	46	48	63	40	35
... dans une commune urbaine de moins de 20 000 hab.	25	23	23	16	26	25
... en zone rurale	42	30	30	21	34	40
Ménages à dominante cadre	25	4	26	18	30	23
... à dominante intermédiaire et cadre	24	21	26	28	25	24
... à dominante employée et intermédiaire	31	16	31	35	28	30
... à dominante indépendante	11	8	3	1	4	10
... à dominante ouvrière	9	2	9	1	13	8
... de deux inactifs ou d'un seul actif employé ou ouvrier	1	49	6	17	0	5
Ménage où aucun ne travaille pendant le confinement	44	69	46	45	47	47
... où 1 est en télétravail et l'autre sans travail	35	3	10	8	10	30
... où au moins 1 travaille sur site	21	8	17	19	15	19
... où les (ou le) conjoints sont en télétravail	0	20	28	28	28	4
Patrimoine de moins de 5 000€	8	44	25	22	26	12
... de moins de 50 000€	15	24	20	24	18	16

... de moins de 250 000€	39	18	36	33	37	37
... de plus de 250 000€	37	15	19	21	18	35
Total	100	100	100	100	100	100

Champ : Enfants âgés de 8-9 ans dont les parents ont répondu aux deux vagues d'enquête.

Source : Enquête SAPRIS Elfe-Epipage2, Ined-Inserm, 2020.

NOTES

1. Ces trois modèles familiaux n'ont pas le même poids dans la société française contemporaine : les trois quarts des enfants vivent avec leurs deux parents (Domingo, 2013). Parmi ceux qui ont des parents séparés, la grande majorité vit principalement chez un de ses parents (88 %), la plupart du temps leur mère – dont un quart va régulièrement chez l'autre parent une partie du temps (Lapinte, Buisson, 2017) – et une minorité vit paritamment entre les domiciles de leurs parents dans le cadre d'une résidence alternée (12 %) (Bloch, 2021).
2. Lluís Flaquer montre ainsi que le niveau de résidence alternée dans un pays croît avec l'indice d'égalité de genre (*Gender Equality Index*) (2021, p. 387).
3. Coordonnée par N. Bajos (co-dir.), F. Carrat (co-dir.), P.-Y. Ancel, M.-A. Charles, F. Jusot, C. Martin, L. Meyer, A. Pailhé, A. Rouquette, G. Severi, A. Spire, M. Touvier, M. Zins.
4. Les questions ne nous permettent pas de savoir si la fréquence des rotations a été augmentée (dans le souci de voir davantage les enfants), ou ralentie (dans l'optique de limiter les contacts et les risques de transmission du virus), ni d'entrer dans les processus de négociation des nouveaux arrangements temporels et résidentiels des alternants.
5. Il s'agit une fois sur quatre d'un(e) frère/sœur ou demi-frère/sœur de l'enfant et, en deuxième position, de personnes sans lien de parenté.
6. Dans le premier questionnaire, le partage des activités avec l'un et/ou l'autre des parents est exprimé en fréquence (souvent/parfois/rarement/jamais), tandis que dans le second questionnaire, la réponse attendue est dichotomique (oui/non). Afin d'homogénéiser le traitement des deux listes d'activités (trois dans le premier questionnaire et neuf dans le second), les informations du premier questionnaire ont été recodées positivement en réunissant les trois premières modalités de réponse.
7. Sur les quatre activités ludiques enfantines, trois ont été documentées dans le premier questionnaire portant sur les activités pratiquées au cours de la semaine précédente, nuisant à la comparaison avec les deux autres domaines d'activités.

RÉSUMÉS

Les premiers travaux réalisés sur les effets du confinement du printemps 2020 sur les enfants ont établi que ceux qui étaient en résidence alternée l'avaient mieux vécu que les autres. L'objectif de cet article est de comprendre pourquoi. À partir de l'enquête Sapis (Santé, perception, pratiques, relations et inégalités sociales pendant la crise Covid-19) et plus particulièrement du sous-échantillon des enfants âgés de 8-9 ans des cohortes Elfe et Epipage2, nous comparons les conséquences du confinement sur les enfants selon la structure familiale dans laquelle ils vivaient (famille nucléaire, monoparentale ou en résidence alternée). Continu dans les familles nucléaires, le temps familial est habituellement beaucoup plus fractionné entre les résidences des parents pour les enfants de familles séparées. Le confinement est venu transformer les expériences habituelles du temps familial pour les enfants, aussi bien dans son organisation que dans sa texture. Il a modifié leur cadre de vie ordinaire, en réorganisant leurs occupations au quotidien et en modifiant leurs relations avec leurs parents. En observant particulièrement les différences apparues entre les résidences alternées qui ont continué et celles qui ont été interrompues, nous montrons que si les mouvements réguliers des enfants ont pu constituer une respiration bienvenue pour les différents acteurs concernés, les alternances interrompues ont ouvert des espaces exceptionnels dans lesquels il a été possible de renouer avec des formes passées de continuité familiale.

Early work on the effects of the spring 2020 lockdown in France on children found that those in shared physical custody had experienced it better than others. This article aims to understand why. Using the SAPRIS survey (Health, perceptions, practices, relations, and social inequalities during the COVID-19 pandemic) and the subsample of children aged 8–9 from the Elfe and Epipage2 cohorts, we compare the consequences of the lockdown on children according to their family structure (nuclear, single-parent, or shared physical custody). Family time tends to be much more divided between parents' residences for children in separated families than for those in nuclear families. Lockdown has transformed children's usual experiences of family time by altering their ordinary living environment, daily routines, and relationships with their parents. By observing the differences between the residences that continued alternating and those that were interrupted, we show that while the regular movements of children may have constituted a welcome respite for the various actors involved, the interrupted alternations opened up exceptional spaces for renewing past forms of family continuity.

Los primeros trabajos sobre los efectos del confinamiento de la primavera del 2020 en niños mostraron que aquellos que viven en custodia compartida lo pasaron mejor que los demás. El objetivo de este artículo es entender por qué. A partir de la encuesta SAPRIS (Salud, percepciones, prácticas, relaciones y desigualdades sociales durante la crisis COVID-19) y más concretamente a partir de la submuestra de niños de 8-9 años de las cohortes Elfe y Epipage2, comparamos aquí las consecuencias del confinamiento en los niños según la estructura familiar en la que viven (familia nuclear, monoparental o de custodia compartida). Mientras que el tiempo en familia es continuo en las familias nucleares, es mucho más fragmentado en las familias cuyos padres separados practican la *residencia alterna*. El confinamiento ha transformado las experiencias habituales del tiempo familiar de los niños, tanto en su organización como en su textura. Alteró su entorno vital ordinario, reorganizando sus actividades diarias y cambiando las relaciones con sus padres. Observando en particular las diferencias entre las alternancias que continuaron y las que se interrumpieron, mostramos que, aunque los movimientos regulares de los niños entre una familia y otra pueden haber constituido un respiro bienvenido para los

diversos actores, el haber interrumpido la alternancia también abrió espacios excepcionales en los que se renovaron formas pasadas de continuidad familiar.

INDEX

Palabras claves : confinamiento, estructuras familiares, monoparentalidad, custodia compartida, actividades, relaciones padres-hijos

Mots-clés : confinement, structures familiales, monoparentalité, résidence alternée, occupations, relations parents-enfants

Keywords : lockdown, family structure, single-parent family, shared physical custody, occupations, parent-child relationships

AUTEURS

NICOLAS CAUCHI-DUVAL

SAGE, Université de Strasbourg, 5 allée du Général Rouvillois, 67083 Strasbourg Cedex
cauchiduval@unistra.fr

BENOÎT HACHET

Iris, EHES, 5 cours de humanités, 93 322 Aubervilliers
benoit.hachet@ehess.fr

XAVIER THIERRY

INED 9, cours des Humanités CS50004, 93322 Aubervilliers
thierry@ined.fr